

## III.

## DÉCOUVERTE ET EXPLORATION

D'UNE

## STATION GAULOISE ET D'UN CAMP ROMAIN

*Sur la rive gauche du Goayen, rivière d'Audierne (Finistère),*

Par H. LE CARGUET, Percepteur d'Audierne.

La rivière d'Audierne, le Goayen, à partir de Pont-Croix, où elle devient navigable, coule, de l'Est vers l'Ouest, sur une longueur de trois kilomètres. A cette distance, elle dévie, presque à angle droit, et se dirige, en plein Sud, jusqu'à son embouchure.

Le plateau de Kersigneau et de Saint-Jean, qui occupe le coude de la rivière, présente une des situations les plus favorables pour l'assiette d'un camp. Elevé de 35<sup>m</sup> au-dessus du niveau de la mer, son sommet forme un terre-plein, presque horizontal, qui se termine, en pente très rapide, du côté de la rivière. Celle-ci, asséchant aux grandes marées, à trois ou quatre heures du Jusant, découvre, sur un fond de sable, un ancien gué conduisant au Camp Romain de Kervénennec.

Du sommet de la colline, le panorama est des plus étendus : au Sud, le plateau s'élève, jusqu'à l'altitude de 91<sup>m</sup>, par un plan incliné, dont le versant opposé, couvert des monuments mégalithiques de Rouédou, Kersugar, Lézaérouant et Saint-Dreyer, encadre la baie d'Audierne ; à l'Est, Pont-Croix, et la vallée du Goayen se déroulant en amont de la ville ; en face, au-delà de la rivière et de l'anse de Lespoul, montant jusqu'au

bourg de Beuzec, le vallon, bordé de collines abruptes, qui limite le Cap-Sizun, et la voie romaine, de Carhaix à Troguer, qui longe les falaises de Douarnenez ; à gauche, traversé par une autre voie romaine, celle de Douarnenez à Audierne, le camp de Kervénennec, avec son poste avancé du Suguensou dominant la rivière, et les coteaux boisés, aux substructions inexplorées, du Menez-Bian, qui émergent, par étages, des criques de Pont-Prenn.

Cette position, à l'horizon si vaste, sur une *Lingula* du Goayen, exceptionnelle comme point de défense, offrait encore toutes les ressources nécessaires à la vie : la rivière, son poisson et ses coquillages ; les collines et les rives, leur gibier. Aussi a-t-elle été remarquée par les diverses populations qui se sont succédé dans le pays.

Ces occupations successives feront l'objet de cette étude.

### I. — Époques préhistoriques

Ces âges laissent peu de traces. La population gauloise, qui s'est étendue sur le plateau entier, a tout nivelé.

Les objets, par suite, sont peu nombreux et sans caractère :

Des pierres taillées qui ne se rattachent à aucune époque et quelques éclats de silex ;

Deux haches polies, en diorite, trouvées à fleur de terre, il y a un an ; une troisième qui a servi de lissoir dans une construction romaine.

La découverte la plus importante est celle d'un *Ciste-Vean*, à 18<sup>m</sup> 80 de l'angle sud-est du Camp Romain. (Planche I.—S.) Enfoui à 0<sup>m</sup> 90, sous la couche romaine, il était protégé par une construction ellipsoïde, de pierres et d'argile, ayant pour diamètres 0<sup>m</sup> 90 et 1<sup>m</sup> 30.

Ce monument (planche II, fig. 3), formé de quatre pierres posées de champ dans le sous-sol, et orienté N.-O.—S.-E., mesure, dans œuvre, 0<sup>m</sup> 61 et 0<sup>m</sup> 41, sur une profondeur de 0<sup>m</sup> 45. Il contenait, sur un fond de tuffeau jaune, rapporté, épais de 0<sup>m</sup> 03, des charbons, des cendres, des tessons d'un vase fait à la main, un débris de brique romaine, les deux dalles du couvercle : le tout tassé pêle-mêle.

C'était une sépulture par incinération, qui portait les traces

d'une violation précédente. La présence de l'objet romain donne-t-elle la date de cet événement ? . . . Nous avons constaté, au Kannaëk, en Esquibien, deux superpositions d'époques semblables et une violation analogue.

Au moyen d'une voûte maçonnée dans la clôture du champ, nous avons conservé, sur place, le *Ciste-Vean* de Kersigneau.\*

### II. — Occupation Gauloise (1).

La partie *Est* du plateau de Kersigneau forme trois terrasses et est occupée par des labours.

La partie *Ouest*, qui est plane, ne produit que des landes et des bruyères rabougries, entre lesquelles apparaît une couche de petites pierres granitiques, dont beaucoup sont grossièrement taillées. L'enlèvement de mottes et de gazon, seul usage donné à cette partie, a nivelé le sol. Cependant, çà et là, se remarquent des sillons et des dépressions où pousse une herbe plus verte. Ces endroits, parfois entourés de bourrelets de terre, sont les vestiges apparents de la station gauloise. Mais la houe n'a fait qu'aplanir la surface : l'occupation reste intacte dans le sous-sol.

Une étude attentive du plateau, à toute heure du jour, pendant plusieurs semaines, nous a permis, en tenant compte des ombres que projetait le sol, de déterminer plusieurs reliefs du terrain, et, par eux, de délimiter la station gauloise.

Celle-ci s'étend sur tout le plateau, occupe le versant qui mène à la rivière, et forme, contre l'occupation romaine, une enceinte principale, circulaire.

Nous décrirons séparément ces trois divisions de la station et rendrons compte de la fouille des habitations.

I. — LE PLATEAU. — Cette partie de la station est aujourd'hui bornée : à l'Est, par le Camp Romain ; au Sud et à l'Ouest,

(1) Depuis la fouille de Kersigneau, nous avons exploré une cachette de fondeur de bronze, à deux kilomètres en amont. Elle contenait quatre haches à douille, de modules différents ; une cinquième, peu épaisse, avait été brisée, et ses fragments insérés dans les douilles des autres.

\* Tous les âges sont donc représentés sur les bords de la rivière d'Audierne.

par un mur, assez apparent sur toute sa longueur, mesurant parfois 2<sup>m</sup> de large et 0<sup>m</sup> 90 de haut ; au Nord, elle est séparée du versant par un mur de facture semblable, ou par des pierres distancées, fichées en terre, mais ne dépassant pas le niveau du sol. A l'Ouest, le plateau se termine en pente peu rapide, jusqu'au vallon de l'*Æstyvadgé* (1), qui descend à la rivière, en face du poste du Suguensou.

Ainsi délimité, le plateau forme une enceinte continue, difficilement accessible du côté de la rivière, mais plus facile à escalader du côté de l'*Æstyvadgé*.

Çà et là, du périmètre, ressortent, à angle droit, des murets, de hauteurs inégales, ayant en moyenne 0<sup>m</sup> 60 de largeur.

Des cuvettes, ou dépressions du sol, indiquent partout l'emplacement des habitations, dont le groupe le plus apparent forme le camp principal (A, planche I<sup>re</sup>).

En B, se trouve une enceinte trapézoïde, ou poste avancé à l'extrémité du plateau. Sa destination devait être la défense de l'*Æstyvadgé*. En effet, de l'autre côté du vallon, se voient des constructions semblables, en avant desquelles, à flanc de coteau, sont placés deux ouvrages parallèles, C, à surface horizontale, aptes à faire rebondir jusqu'au bas, les pierres roulées d'en haut. Ce même système de défense se retrouve sur le versant du Camp Romain (T, planche D), et au Camp du *Piladec* que nous venons encore de reconnaître, à un kilomètre en amont de Kersigneau.

Trois murs, D, parallèles au vallon de l'*Æstyvadgé*, séparent le poste B, du camp principal et complètent la défense du côté accessible.

II. — LE VERSANT. — Celui-ci est coupé par trois retranchements, E, F, G, ou chemins couverts, qui descendent vers la rivière.

Ils présentent une même facture : un mur de 2<sup>m</sup> d'épaisseur, abritant un fossé de 2<sup>m</sup> 50 de largeur qui le longe à l'Est.

Le retranchement de l'Ouest, E, sort de l'enceinte qui défend l'*Æstyvadgé*, contourne la pente du versant et aboutit à

(1) *Æstus*, flots ; *Vadus*, gué : retour de flot à l'extrémité du gué. — En cet endroit, en aval du coude, la rivière est encaissée, profonde et rapide.

une fontaine, H, qui devait servir aux besoins de la population (1).

L'extrémité de ce retranchement, à 20<sup>m</sup> de la berge, est défendue par un poste, I, de 11<sup>m</sup> de long, sur 9<sup>m</sup> de large, entouré de murs de 1<sup>m</sup> 80 d'épaisseur, sur 0<sup>m</sup> 30 de hauteur. Aux deux bouts de ce poste, sont des buttes rapportées, qui indiquent d'autres constructions. Le temps nous a fait défaut pour explorer ce poste.

Le retranchement du milieu, F, descend du Camp Gaulois perpendiculairement à la rivière.

Entre les deux, sur la déclivité même du terrain, sont de nombreuses dépressions du sol, laissées par des huttes.

Le retranchement le plus à l'Est, G, bien que de même œuvre que les précédents, a dû servir à l'occupation romaine.

Ces ouvrages paraissent destinés à défendre les abords de la fontaine et à protéger le camp contre un ennemi remontant le Goayen. Les défenseurs, à couvert dans les fossés qui joignent ces retranchements, dominent tout le cours de la rivière et sont à l'abri des traits qui leur seraient lancés, d'aval, et de bas en haut.

III. — LE CAMP. — Il forme une enceinte presque circulaire, de 34<sup>m</sup> de diamètre, entourée de deux murs concentriques, A, faits de terre et de pierrailles.

Le mur intérieur mesure environ 2<sup>m</sup> d'épaisseur, sur 0<sup>m</sup> 80 de hauteur ; l'extérieur, 0<sup>m</sup> 80 et 0<sup>m</sup> 20.

L'intervalle de 4<sup>m</sup> qui sépare ces deux ouvrages, était vraisemblablement destiné à recevoir un *abatis*.

Ces murs sont interrompus, à la partie Nord, et remplacés par deux *redans*, K, en avancée, qui ferment l'entrée du poste. Une tranchée de 2<sup>m</sup> de profondeur, sur 0<sup>m</sup> 90 de largeur, creusée dans le sous-sol, se dirige de la hutte, O, vers cette entrée. Elle est interrompue, au milieu de son parcours, par une cloison de grosses pierres fortement échanonnées. Cette tranchée ne contenait que de la terre noire rapportée et une pierre de fronde.

(1) Cette fontaine est aujourd'hui dédiée à saint Tugdual. Son eau passe pour guérir la fièvre et les furoncles.

En avant de l'enceinte se trouvent d'autres murs de défense, R, avec buttes et traces d'habitations. Ils relient le Camp au versant et au chemin couvert qui en occupe le centre.

L'aire de l'enceinte était autrefois occupée par des habitations. Sa partie Est a été nivelée par la fortification romaine ; la partie Sud, par la fréquentation de la montagne. Des buttes et des pierres, fichées de champ, en terre, indiquent ces constructions démolies.

Seule, la partie Ouest est intacte et montre le groupement des huttes. Celles-ci sont indiquées par des dépressions quadrangulaires du sol, de diverses étendues, entourées de bourrelets de 1<sup>m</sup> à 5<sup>m</sup> d'épaisseur, sur une hauteur de 0<sup>m</sup> 40 à 0<sup>m</sup> 80. Nous n'avons pas constaté d'emplacements d'habitations circulaires, comme certaines huttes des *Oppida* de refuge du Castel-Meur, en Cléden, et du Castel-Coz, en Beuzec.

Vingt-cinq de ces habitations nous ont paru assez bien déterminées. Nous en avons exploré les plus importantes.

IV. — LES HABITATIONS. — La hutte M (pl. II, fig. 1) forme un parallélogramme, aux extrémités arrondies, mesurant, à l'intérieur, 5<sup>m</sup>, sur 2<sup>m</sup> 60, orienté N.-S. Elle est entourée de contreforts en terre ayant, à l'Est et à l'Ouest, une épaisseur d'environ 5<sup>m</sup> ; au Sud, elle est adossée au mur d'enceinte ; au Nord, le bourrelet de terre ne mesure que 2<sup>m</sup> et porte, au milieu, une dépression qui indique l'entrée de l'habitation.

Cette habitation est bordée, à l'intérieur, dans tout son pourtour, d'une maçonnerie de 0<sup>m</sup> 50 à 0<sup>m</sup> 70 de hauteur, faite pour retenir les terres. Ce revêtement est perpendiculaire, au contraire de plusieurs du Castel-Meur, qui sont obliques, en talus.

Elle est divisée en trois compartiments :

1<sup>o</sup> La chambre A, vers l'entrée, qui possède, au centre, un foyer circulaire de 0<sup>m</sup> 70 de diamètre, entouré d'une petite maçonnerie ;

2<sup>o</sup> Un dallage, ou palier, B, en pierres plates, entre lesquelles sont fichées, debout, deux rangées de pierres. Celles-ci forment, dans la largeur de l'habitation, une allée ou corridor, communiquant avec la cachette D. Elles devaient servir de supports à des cloisons.

3<sup>o</sup> En C, la chambre principale, d'un niveau inférieur, séparée du palier par un mur de 0<sup>m</sup> 30 d'épaisseur. Elle offre une aire de tuffeau et de sable, battue et nivelée avec le plus grand soin.

Cette hutte renfermait peu d'objets :

En 1, un grand vase renversé, en poterie brune, grossière, complètement effrité ;

En 2, une pierre à aiguiser ;

En 3, sous une pierre plate, traces d'un instrument en fer, oxydé et impossible à déterminer ;

En 4, des tessons de poteries noirâtres, comme vernissées à la plombagine ;

En 5, un grattoir en silex et des pierres de fronde ;

En 6, une rondelle percée, plate, faite d'une poterie brune, avec graviers siliceux et paillettes de mica.

Pas de rejets de cuisine ; le foyer seul et le point 7 contenaient des cendres.

Une annexe bien intéressante de l'habitation est la cachette circulaire D, mesurant en tous sens, à l'intérieur, près d'un mètre. Construite dans le bourrelet de terre qui entoure la hutte, elle est faite de pierres plates, imbriquées, formant le cerne et la voûte. Une dalle de 0<sup>m</sup> 60 de hauteur, posée obliquement et fortement enchassée et étauçonnée dans le dallage et les parois de la hutte, la sépare de l'habitation. Au dessus de cette dalle était l'ouverture.

Cette cachette ne contenait qu'un sable fin, d'une épaisseur de 0<sup>m</sup> 25, sans traces d'objets étrangers.

Le soin avec lequel elle est construite permet de croire qu'elle servait à enserrer les objets précieux du chef de l'habitation, peut-être aussi les « trophées de ses victoires » (1).

Hutte N. (pl. I), longueur, 4<sup>m</sup> ; largeur, 2<sup>m</sup> 40 ; profondeur, 0<sup>m</sup> 80 ; orientation, O.-E. ; foyer circulaire à 1<sup>m</sup> de l'extrémité Ouest ;

Au bout Est, une cachette semblable à celle de l'habitation précédente, mais moins bien construite, et une cuvette ovale,

(1) Voir Henri Martin. — *Histoire de France*, Furne, 4<sup>e</sup> édition ; 1<sup>er</sup> vol. p. 35.

ayant pour axes 0<sup>m</sup> 1, et 0<sup>m</sup> 25, creusée de 0<sup>m</sup> 20 dans l'aire de l'habitation. Cette cuvette, couverte d'une dalle, contenait des charbons et des cendres.

Objets : près du foyer, fragments de quatre vases, dont l'un en poterie noire, d'un contour régulier, enduit de suie et portant les traces parallèles d'un lisseur revêtu de poils ;

Près de la cuvette, huit pierres de fronde ; trois silex taillés sans caractère ; un polissoir fait d'un galet ovoïde, aplati, de 0<sup>m</sup> 33 sur 0<sup>m</sup> 25, portant, sur l'une de ses faces, une ove, en relief de 0<sup>m</sup> 015, déterminée par usure (pl. 2, fig. 5).

Hutte O. (pl. I), longueur, 3<sup>m</sup> 40 ; largeur, 1<sup>m</sup> 80 ; profondeur, 0<sup>m</sup> 80 ; orientation, O.-E. ; foyer à l'extrémité Ouest. Un chemin couvert communique, de l'entrée du Camp, avec l'angle N.-E. de cette habitation.

Objets : Tessons de trois vases différents ; deux plaques de mortier avec traces de clayonnages ; une pierre de fronde ; la moitié d'une rondelle percée, en poterie rouge, onctueuse, avec paillettes de mica et couverte d'un vernis noir de plombagine.

Cette fusaïole (pl. II, fig. 2), est ornée de quatre petits boutons entourés de trois cercles : ornementation qui, d'après John Evans (1), représente comme le symbole astronomique du soleil, ☉, et se rencontre quelquefois sur les haches en bronze. Ces boutons sont reliés par des pointillés, en chevron ogival, dont le sommet atteint le bord de la rondelle.

Hutte P. longueur, 4<sup>m</sup> 30 ; largeur, 2<sup>m</sup> 20 ; profondeur, 0<sup>m</sup> 50 ; orientation, O.-E.

Objets : fragments de schiste ardoisier, avec traces de lissage ; quatre pierres de fronde ; un poinçon en quartz ; un fragment de la soie d'une arme en fer ; un galet formant un ellipsoïde régulier, dont les diamètres sont 0<sup>m</sup> 12 et 0<sup>m</sup> 10.

DÉTERMINATIONS — Les remarques que nous avons faites pendant l'exploration de ces habitations, nous portent à croire qu'elles étaient construites en branchages recouverts de mortier, et entourées d'un contrefort en terre battue, pour l'écoulement des eaux.

(1) John Evans : *l'Age de bronze*, fig. 134.

Elles étaient divisées en deux parties principales, séparées par des lignes de pierres debout, qui servaient de soubassements à des cloisons : Au fond, la chambre soigneusement nivelée, renfermant les objets à l'usage des habitants ; vers l'entrée, la cuisine, avec son foyer au milieu.

Toutes étaient remarquables par leur propreté (1) : nulle part de débris de l'alimentation ; le foyer seul contenait des cendres et des charbons.

A Castel-Meur et à Castel-Coz, l'incinération des habitations et la présence d'armes en fer indiquent qu'il y a eu combat. A Kersigneau, l'ordre trouvé dans les huttes et l'absence d'objets importants prouveraient que la station a été abandonnée par ses habitants.

A quelle époque peut-on la rattacher ?

A ce puissant empire Gallo-Kimrique qui, trois siècles avant notre ère, a étendu ses conquêtes et sa domination... « De » puis les trois *Finis-terre* de Bretagne, de Gaule et d'Es- » pagne, jusqu'aux frontières du Pont et de la Cappa- » doce (2)... » ?

Ou bien à ces Venètes, ou à leurs voisins maritimes, les Osismii, défaits par la flotte de Décimus Brutus et vendus à l'encan par Jules César ?

Cette dernière assertion semble la plus probante : la preuve en serait l'abandon de la station de Kersigneau par ses habitants et le voisinage des *Oppida* Gaulois de refuge du Cap-Sizun : le *Kannaëk*, en Esquibien ; *Pors-tarx* et le *Castel*, en Primelin ; ceux de la *Pointe du Raz* et de *Pors-Quignek*, en Plogoff ; le *Castel-Meur*, en Cléden ; le *Castel-Coz* et le *Coz-Castel*, en Beuzec ; et l'*Ile Tristan*, à Douarnenez. Plusieurs de ces *Oppida* ont une assiette semblable à celle des places des Venètes si bien décrites par le vainqueur des Gaulois (3).

(1) Comme contraste, voir l'exploration du « Camp des Pommiers », près Soissons, où les huttes renfermaient toutes sortes de débris. (*Congrès archéologique de Soissons*, 1887, p. 180).

(2) Henri Martin : *Histoire de France*, 1<sup>er</sup> vol. p. 29.

(3) De bello Gallico : lib. III, cap. 12.

### III. — Le Camp Romain.

Le Camp Romain (planche III, fig. 1), adossé à la station gauloise, forme un quadrilatère dont les côtés mesurent :

Au Nord, 53<sup>m</sup> 50.

A l'Est, 49<sup>m</sup> ».

Au Sud, 56<sup>m</sup> 70.

A l'Ouest, 46<sup>m</sup> 45.

Ce dernier côté est orienté Nord-Sud.

Le circuit est fait de murs en relief, sur tous les côtés, excepté au Sud, où la partie A B, bien qu'élevée de 1<sup>m</sup> 80 au-dessus de l'aire de l'enceinte, se trouve au niveau du sol extérieur.

L'aire du Camp, nivelée, forme une pente de 0<sup>m</sup> 04 par mètre, inclinée vers le Nord. Elle est coupée par quatre murs, C, se joignant sous divers angles.

L'occupation romaine est enfouie à une profondeur variant de 0<sup>m</sup> 20 à 0<sup>m</sup> 80. Par intervalle, elle forme deux couches distinctes. *Au-dessous*, dans certaines parties, *pêle-mêle* avec les objets romains, se retrouve l'occupation gauloise.

La description de cette enceinte comprendra :

- 1° L'extension de la Station gauloise ;
- 2° L'assiette du Camp romain ;
- 3° Ses ouvrages de défense ;
- 4° Les constructions intérieures ;
- 5° Les objets recueillis dans les fouilles ;
- 6° Sa destination stratégique.

I. — EXTENSION DE LA STATION GAULOISE. — La Station gauloise qui est aujourd'hui limitée par le Camp romain et les terres labourées, s'étendait autrefois vers l'Est. Les traces qui existent, sous les ouvrages romains, en sont la preuve.

Ces vestiges gaulois présentent deux caractères :

Ils sont *intacts*, sans trace d'objets étrangers, le long des murs, à l'intérieur et à l'extérieur, où se retrouvent plusieurs foyers de huttes, D, sans traces des murs des habitations ;

Ou bien ils sont *mélangés aux objets romains*, dans les endroits où les substructions, plus profondément établies, les ont ramenés à la surface.

II. — ASSIETTE DU CAMP ROMAIN. — Il résulte, de ces deux faits, que les romains ont assis leur camp sur une partie de la station gauloise, en utilisant les matériaux des habitations, qu'ils ont trouvés sur place.

Ces occupations successives, en un même lieu, ont été souvent constatées. Elles sont tantôt superposées, comme à Kersigneau et au Kannaëk ; tantôt voisines comme à Tronoan et à Troguer, non loin duquel est le Castel-Meur (1).

Le camp de Kersigneau occupe la partie Est du plateau. Elevé de 43<sup>m</sup> 50 au-dessus du niveau de la mer, il est séparé de la rivière par deux terre-pleins et le versant de la colline (fig. 2).

Les deux terre-pleins, larges de 24<sup>m</sup> et de 20<sup>m</sup>, sont en avancée du mur Nord du camp. Ils sont divisés par un redan (a) parallèle à ce mur, et s'inclinent, du côté du versant, sous une pente de 0<sup>m</sup> 10 par mètre.

Le versant, qui continue ces terrasses, mesure, de la crête à la berge, une longueur de 80<sup>m</sup>, sous une rampe moyenne de 0<sup>m</sup> 38. Il est coupé, dans son milieu, par deux autres redans (b) parallèles, sans saillie, mais à surface horizontale, distants de 11<sup>m</sup>, entre lesquels la chute est de 0<sup>m</sup> 52 par mètre.

Il se termine par une berge verticale (c) de 4<sup>m</sup> 50.

Un retranchement, avec chemin couvert (R. fig. 1), descend du camp à la rivière et limite l'occupation du côté ouest.

En face du camp est le gué, et, sur la rive droite, à Poulloc'h, la voie qui monte de la rivière au camp de Kervénennec.

III. — LES OUVRAGES DE DÉFENSE. — Le soubassement des murs est fait de terres et de pierrailles. La crête équarrie, est terminée par deux rangs de pierres (fig. 3), de la dimension du petit appareil allongé, reliées par un mortier d'argile.

(1) Nous venons encore de constater, près des mégalithes du Soc'h, des substructions paraissant être de facture Gauloise, et, à peu de distance, des briques à crochet.

Cà et là, dans l'épaisseur des murs, entre les deux rangs de maçonnerie, se rencontrent quelques gros charbons, isolés et régulièrement espacés, devant provenir d'une palissade, ou *Vallum*. La maçonnerie était destinée à consolider ce système de défense.

Par intervalle, les murs sont entièrement composés d'une terre brune, très fine, sans mélange de cailloux ni de graviers, ayant l'aspect de bois décomposé sur place. Ces endroits comportaient-ils une construction faite de troncs d'arbres? Nous n'y avons cependant pas rencontré ces gros clous destinés à les consolider (1). Ces intervalles sont également terminés par le double rang de maçonnerie.

Les murs ont, en moyenne, 1<sup>m</sup> 20 de largeur sur 0<sup>m</sup> 90 à 1<sup>m</sup> 80 de relief, à l'intérieur. Ils se continuent en ligne droite. Le mur sud, au milieu, forme équerre, en A, et sort de l'enceinte en se dirigeant vers le midi. A l'Ouest et au Nord, ils sont renforcés par d'autres constructions.

Au mur Ouest étaient adossés des bâtiments, G, dont les côtés ressortent à angle droit. Mais la partie la plus importante est la terrasse à gradins, F, faite de pierres de 0<sup>m</sup> 60 à 0<sup>m</sup> 70 de longueur, sur 0<sup>m</sup> 30 de largeur, au-delà de laquelle est une fosse, H, creusée à 1<sup>m</sup> 50 dans le sous-sol. Cette fosse était remplie de cendres et de charbons, entremêlés de quelques armes brisées et de gros clous auxquels adhéraient encore des fibres ligneuses. Elle n'avait aucun revêtement en pierres.

Nous n'avons pu expliquer la destination de cette tranchée, qu'en y supposant une tour en bois, élevée et servant à surveiller le passage de l'*Œstyo vadé*.

Le côté Nord du camp est le mieux fortifié (fig. 4). Il comprend un mur élevé de 2<sup>m</sup> 90 au-dessus du sol. A l'extérieur, il forme un talus de 6<sup>m</sup> terminé par un petit muret. La cuvette, O, et les amas de matériaux, P, y indiquent encore d'autres ouvrages.

A l'intérieur, adossés sous divers angles au mur principal, sont des muretins, R, qui ne semblent pas appartenir à des habitations. Entre eux se trouve une *Banquette* ou *Agger*, T,

(1) M. de Caumont, *Cours d'antiquité monumentale*.

en avant de laquelle, l'aire du camp est creusée, sans revêtement de pierres, à une profondeur de 1<sup>m</sup> 50 sur une largeur de 3<sup>m</sup> (1). A cet endroit, M, venant de l'angle nord-ouest, aboutit une tranchée, V, de 1<sup>m</sup> de profondeur, sur 0<sup>m</sup> 80 de largeur.

Cette *Banquette* était faite pour recevoir les machines de guerre. Là, en effet, nous avons trouvé 7 gros galets arrondis, du poids moyen de 100 kilog., qui devaient être les projectiles. Lancées, par les balistes, par dessus les deux terrepleins, ces pierres tombaient, de *plein-souet*, sur le versant de la colline, roulaient le long de la pente, en accélérant leur course, ricochaient sur les deux redans, et, de chute en chute, bondissaient jusqu'au milieu de la rivière, avec une vitesse et une force capables de défoncer, ou de désassembler les barques de cette époque.

Ces galets, ovoïdes, ont pour diamètre 0<sup>m</sup> 48 et 0<sup>m</sup> 34. L'un d'eux, à l'axe plus allongé, avait été raccourci aux deux extrémités. Ils viennent du Créménec, à quatre kilomètres de distance, des bords de la baie d'Audierne, seul endroit de la côte où l'on en trouve de semblables, (fig. 4).

La cavité, M, en avant de l'*Agger*, contenait, pêle-mêle avec des cendres, les objets les plus précieux du Camp.

La tranchée, V, ne renfermait que des cendres, et, au milieu d'un petit tas de sable de la rivière, les débris du repas peut-être de l'un des gardes : assiette plate, os de porc, valves de moules, d'huitres, de palourdes, etc.

IV. — LES CONSTRUCTIONS INTÉRIEURES. — Nulle part, de murs avec ciment et cordons de briques, comme dans l'oppidum de Troguer. Les constructions intérieures ont à peine laissé de traces. Il est, par suite, impossible de les déterminer et de les délimiter exactement.

Leur place est seulement indiquée par les matériaux amoncelés, les briques à crochet et les clous, et leur destination, par les différents objets réunis.

Avec ces données, nous croyons pouvoir placer, le long

(1) Au poste de Parc-ar-Groas, en Ergué-Armel, pareille cavité s'est présentée. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1875, tome III, p. 188.

du mur Sud, A-B, les bâtiments où se préparaient et se prenaient les repas. Cet espace est divisé par un mur de refend.

La partie *Est* contient un grand amas de cendres et une construction, I, paraissant être l'un des foyers. Cette construction est une petite plate-forme, élevée de un mètre et entourée de rebords en pierres. L'âtre mesure 0<sup>m</sup> 50 de largeur, sur 0<sup>m</sup> 60 de profondeur ; elle est faite de pierres plates, au-dessous desquelles est une excavation de 0<sup>m</sup> 70 pour recevoir les cendres.

L'autre partie, A, présente un béton de briques pilées, sur un pavé de pierres plates. Cet endroit a donné une grande quantité d'os de divers animaux et des débris de vases de grande taille.

Le long du mur *Ouest*, en G, étaient des bâtiments de service, indiqués surtout par plusieurs meules, soit plates, soit à tourner. L'une de celles-ci (Fig. 5), trouvée en K, devait être placée sur la petite construction en équerre, K.

Dans l'angle *Nord-Ouest*, les poteries fines, les amphores, les fragments de verre, etc., indiquent le bâtiment principal.

Contre le mur *Est*, les objets, disséminés et en petite quantité, ne fournissent aucune indication.

Les fouilles faites çà et là, au milieu du camp et le long des murets, n'ont montré aucune trace de constructions.

V. — LES OBJETS. — Ils appartiennent tous à l'époque Gauloise ou à l'époque Romaine. Rien n'indique une occupation postérieure.

Partout les objets sont renfermés dans une couche de cendres, épaisse parfois de 1<sup>m</sup> et mêlée de scories et de matières vitrifiées. Aucun n'est intact. Tous sont brisés en menus fragments et ceux-ci éparpillés en divers endroits. Ces faits indiquent que le camp a été saccagé et incendié.

Les objets consistent surtout en débris de constructions : briques, clous, crochets, etc., et en ustensiles destinés à mettre les aliments : vases, poteries, etc. Les armes et les objets d'ornements sont peu nombreux. Nulle part d'outils décelant une industrie ou un métier, comme à Tronoan.

Voici la nomenclature des principaux objets que nous avons recueillis :

*Silex.* — Deux pointes bien caractérisées ; deux nuclei ; cinq grattoirs. La présence des silex dans les établissements Romains a souvent été constatée, surtout ceux de la dernière forme. Ils servaient à obtenir du feu, au moyen de pyrites ou de fer métallique (1).

*Pierres diverses.* — Une hache en diorite paraissant avoir servi à lisser (2) ;

Un cylindre en diorite, d'un beau poli, aux extrémités effilées et arrondies, ayant, de longueur, 0<sup>m</sup> 39, et de diamètre 0<sup>m</sup> 038 ;

Des pierres de fronde, appartenant surtout à l'occupation Gauloise ; le foyer, D, en contenait treize ;

Un poids, de la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire, percé d'un trou : hauteur, 0<sup>m</sup> 11 ; côté de la base, 0<sup>m</sup> 04 ;

Un galet ovoïde, mesurant 0<sup>m</sup> 20, sur 0<sup>m</sup> 16, et ayant, au pourtour de son grand axe, une entaille avec traces d'une armature en fer ;

Des galets, diversement taillés, ayant servi de raclours, de percuteurs, etc. ;

Des meules, plates ou tournantes ;

De nombreuses pierres à aiguiser, de composition, de forme et de taille variées. Ces instruments abondent dans la plupart des stations romaines (3) ; ils faisaient partie du bagage du soldat pour affûter ses armes.

*Terre cuite.* — Les poteries, de facture Gauloise, offrent des dessins originaux imitant les poteries de la Tourelle (4), près de Quimper, de Kelouer, en Plouhinec (5) et de Rugolva, en Primelin (6). Les principaux ornements représentent des S pointillés, entrelacés, et des carrés inscrits.

Les poteries romaines sont très variées comme pâte, galbe, dimension, finesse, couleur et dessin ;

(1) John Evans. — *Les âges de la pierre*, page 308, donnent une nomenclature de mêmes objets trouvés dans les établissements romains

(2) Id. — Page 138.

(3) *L'âge de la pierre*, page 264.

(4 et 5) Musée de Kernuz.

(6) Musée de Quimper.

Les fragments de vases à goulot sont nombreux ; les poteries Samiennes, de trois nuances différentes, et beaucoup ornées en relief. Trois seulement portent des inscriptions (1) :

Un goulot d'amphore, VIOCI ;

Un fond d'assiette, VIBVI ; ce nom est entouré d'une auréole ;

Un autre fond de vase, CI...M.

Comme objets divers, nous citerons :

Un fragment de statuette de Lucine ; et un fragment de statuette de Vénus, orné de cercles concentriques ;

Sept rondelles plates, percées, dont trois brisées par le milieu ;

Trois autres rondelles non percées ;

Un petit disque en terre fine, plat d'un côté, bombé de l'autre, d'un diamètre de 0<sup>m</sup> 017, imitant la porcelaine opaque et couvert d'un émail blanc (2) ;

Un fragment de brique, avec l'empreinte d'une chaussure garnie de clous à tête ronde. Cette empreinte avait été faite pendant que la brique séchait, avant la cuisson. Les têtes de clous sont de deux tailles ; elles ont laissé vingt-trois marques disposées sur cinq rangs. La tuile, brisée, ne donne qu'une partie du pied. A Troguer, nous avons trouvé une brique, de même facture, sur laquelle avait aussi piétiné un chien de petite taille.

*Verre.* — Les fragments de verre appartiennent à des coupes et des fioles de couleur verte, bleue, jaune, blanche. Quelques-uns, minces et ornés de dessins en relief, indiquent des objets de forme élégante. Plusieurs portent des traces de fusion.

*Fer.* — La plupart des objets en fer ont servi aux constructions ; ce sont : des clous de 0<sup>m</sup> 03 à 0<sup>m</sup> 17 de longueur ; à tige carrée ou ronde ; à tête plate, globuleuse, conique, ou à facettes ; des crampons, des fiches plates, avec ou sans œillet ; deux gâches ; deux clefs ; un ciseau à froid ; un frag-

(1) Ces noms, sous toutes réserves, les lettres étant peu marquées ou usées.

(2) Le musée de Kernuz possède plusieurs de ces disques, de couleurs différentes, venant de Tronoan.

ment de boucle. Beaucoup de ces objets portent des traces de mortier ou de bois.

Les autres objets en fer sont des armes : fragments de cinq épées et quatre pointes à douilles (javelots ou talons de lance), et une faucille.

*Plomb.* — Ce métal est seulement indiqué par quelques plaques sans forme déterminée.

*Bronze.* — Les objets en bronze sont assez nombreux :

Plusieurs débris oxydés ;

Deux fragments de gaine ;

Une bouterolle de poignard ;

Deux moyens bronzes, frustes, d'Antonin ;

Un bloc d'argile, d'un diamètre de 0<sup>m</sup> 06, avec incrustation de trois lames de bronze, aux arêtes saillantes ;

Deux fibules, avec marque d'argenture ;

Deux autres fibules brisées ;

Un couvercle de vase, portant, en relief, un animal accroupi ;

Un pied, creux, avec un trou de rivet et traces de bois à l'intérieur. Il repose sur une espèce de *Solea*, sans courroies. Le talon usé et la position du pied dans l'*extension*, indiquent qu'il servait de support *oblique*, à un objet quelconque, et qu'il devait être placé en dehors du centre de gravité de cet objet. Ne pouvait-il pas garnir la base d'un de ces trépieds à bague, destinés à maintenir les amphores, tels qu'on en voit dans l'album de Caranda ?

M. du Châtellier, vice-président de la Société d'Emulation, a bien voulu dessiner une planche des objets en bronze, pour joindre à cette notice. Qu'il nous permette de lui témoigner tous nos remerciements !

Les objets provenant de Kersigneau ont reçu l'hospitalité du Musée de Kernuz. Leur place y était marquée à côté des Trésors archéologiques de Penmarc'h, de la baie d'Audierne et du Cap-Sizun. Le groupement de tous ces objets en un même lieu ne peut que faciliter une étude d'ensemble de la région (1).

(1) Nous croyons devoir compléter cette nomenclature des objets de Kersigneau, par une référence aux objets du musée de Quimper qui ont avec eux une similitude de facture :

VI. — POSITION STRATÉGIQUE. — Les champs labourés, au sud de l'enceinte, contiennent des substructions avec de nombreuses briques amoncelées près d'elles; plusieurs murs du village de Kersigneau sont construits en pierres de petit appareil brûlées. Une pierre cubique brisée de 0<sup>m</sup> 60 de côté, à l'une des faces polies, trouvée en L, semble indiquer une borne milliaire. L'occupation de Kersigneau s'étendait donc en dehors de l'enceinte. Comme celle-ci ne renferme, comme objets, que des armes, et pas d'outils appartenant à une profession, on peut dire qu'elle était le poste de combat d'une colonie dont le cantonnement était aux alentours du village de Kersigneau. A la première alerte, les soldats accouraient au camp. Les deux couches d'objets romains indiquent que ce camp a été occupé à plusieurs reprises.

Tous ses moyens d'action font face à la rivière. Il devait faire partie d'une série de défenses établies pour interdire l'entrée du Goayen à un ennemi venant par mer. Lorsqu'une flotte ennemie apparaissait au large, la vigie placée à l'embouchure de la rivière, à l'observatoire de la pointe du Raoulic (1), signalait sa présence. Le Camp Central de Kervénennec (2), qui a vue sur la rivière, en aval et en amont, et qui est relié à toutes les stations de la presqu'île et de l'intérieur, transmettait la nouvelle. Aussitôt, les postes de la rivière, Poulgoazec (3), Kersigneau (4) et Kervanna (5), sur la

Vitrine C. — Nos 198-202-209-211-214-221-222-226-227;

Vitrine E. — Nos 37-41;

Vitrine F. — Nos 73-74;

Vitrine G. — Nos 71-94-96-97-196;

Vitrine I. — Nos 19-52-101-326-327;

Vitrine L. — No 82;

Vitrine M. — Nos 1 à 12; 28 à 40;

Vitrine N. — Objets de Parc-al-Leur et de Kervénennec.

(1) Le Men. — *Etudes historiques sur le Finistère*, page 69, en note; — *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome II, page 123.

(2) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome X, page 36

(3) Id. — Tome II, page 138. Ce poste est au Sud de la chapelle de Saint-Julien. Le courant, rasant la terre, y porte en plein

(4) Fouilles exécutées par nous, du 6 au 31 octobre 1889.

(5) Exploration de M. l'abbé Abgrall.

rive gauche, Audierne (1), Suguensou et Kervénennec, sur la rive droite, se garnissaient de défenseurs. Les barques romaines, à l'ancre, dans l'anse du Moulin-Vert (2) et sous Pont-Croix (3), rompaient leurs chaînes, et, forçant de rames, arrivaient au premier choc que soutenait le poste de Poulgoazec, en face duquel le courant avait porté la flotte ennemie.

### Conclusions.

Après la défaite des Venètes, une grande partie des populations vaincues avait dû se réfugier dans les *Oppida* Gaulois du Cap-Sizun. Avec elles avaient trouvé asile la langue et la religion indigènes qu'Auguste et, peu après, Claude, proscrirent et s'efforcèrent d'anéantir dans leurs dernières retraites, pour y substituer les mœurs, la langue et le culte de Rome (4).

Il est donc probable que les premiers établissements romains du Cap-Sizun ont été créés par les colonies militaires envoyées par ces deux Césars. Les monnaies trouvées dans la région sont une preuve de ces premiers établissements : à Troguer, elles remontent au commencement de notre ère; à Kervénennec, une médaille était à l'effigie de Claude I<sup>er</sup>.

Les Romains, maîtres du pays, fondèrent des établissements dans tout le Cap-Sizun et jusque dans l'Île de Sein (5).

(1) Nous avons constaté, à Audierne, un tronçon de voie pavée, s'y dirigeant; à Kervréac'h, une borne milliaire, à 200 mètres au Sud de cette voie; des briques, dans la partie appelée « le Château. » On nous a également affirmé que six urnes avaient été trouvées, à flanc de coteau, dans la Grand'Rue.

A l'endroit dit « le Marché » et à l'entrée de la rue « Double » la tradition place un ancien port appelé : « *Pors-ar-Brevet* ».

(2) Au bord de cette anse, quatre champs portent encore le nom de « Parc-ar-Scaff » (*Scapha*). Plus loin, dans le vallon, des travaux de drainage ont découvert deux tessons de vases, paraissant Romains. Un chemin accédait autrefois à ces champs.

(3) A partir de l'anse du Moulin-Vert, jusqu'à Pont-Croix, en plusieurs endroits de la rivière, l'on a découvert des tuiles. (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome I<sup>er</sup>, page 60).

(4) Henri Martin, 1<sup>er</sup> vol., pages 196, 204 et 229.

(5) Le 6 septembre 1888, nous avons trouvé à l'Île de Sein, au lieu dit *Ar Roujou*, point le plus élevé de l'Île, de nombreuses briques à crochet

Ces établissements, d'après leur situation, peuvent se diviser en trois groupes :

Ceux qui ont servi à la conquête, comme le Camp de Kervénennec ;

Les habitations isolées, où l'on trouve surtout des monnaies du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle ;

Les défenses le long de la côte.

Le poste de Kersigneau et les stations du Goayen, pris dans leur ensemble, appartiennent à ce dernier groupe.

La domination Romaine dans le Cap-Sizun semble, d'après la série des monnaies, avoir duré jusqu'à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

Tous ces établissements portent les traces d'une destruction violente.

Par qui ont-ils été détruits ?

Est-ce par les Gaulois révoltés ?

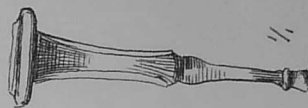
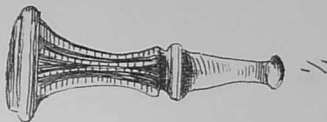
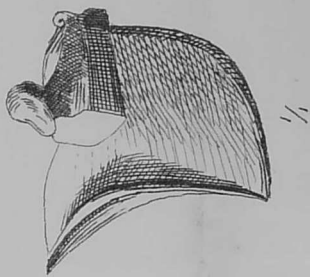
Par les pirates saxons qui parcouraient toutes les mers de Bretagne et de Gaule ?

Ou par leurs garnisons elles-mêmes appelées à la défense de la ligne du Rhin ?

C'est impossible à déterminer d'une façon positive.

#### H. LE CARGUET.

et des poteries romaines. Au même endroit, le 15 juin 1889, on a découvert un moyen bronze d'Antonin, et en mars, à *Kelaouron*, une pièce en or, aux marques effacées.



Objets en bronze de la station de Neignieu  
Commune de Planchin (Ténois)

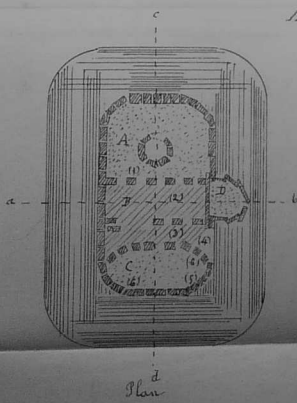
J. Au Châtelet del.



Station Gauloise de Kersigneeu.

(Rive Gauche du Gouyon)

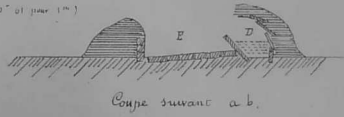
Planche 2<sup>e</sup>



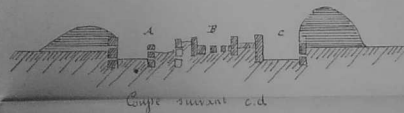
Plan

Murte Gauloise (Fig. 1)

(Echelle 0<sup>m</sup> 01 pour 1<sup>m</sup>)



Coupe suivant a b.



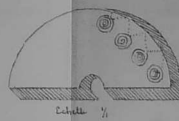
Coupe suivant c d.

Polissoir (Fig. 5)



Echelle 0<sup>m</sup> 10 pour 1<sup>m</sup>

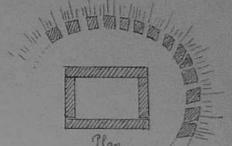
Pondelle en terre cuite (Fig. 2)



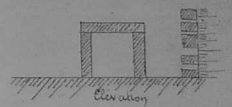
Echelle 1/2

Sépulture (Fig. 3)

(Echelle 0<sup>m</sup> 03 pour 1<sup>m</sup>)

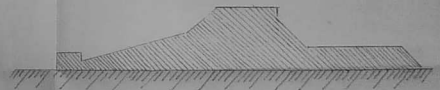


Plan.



Elevation

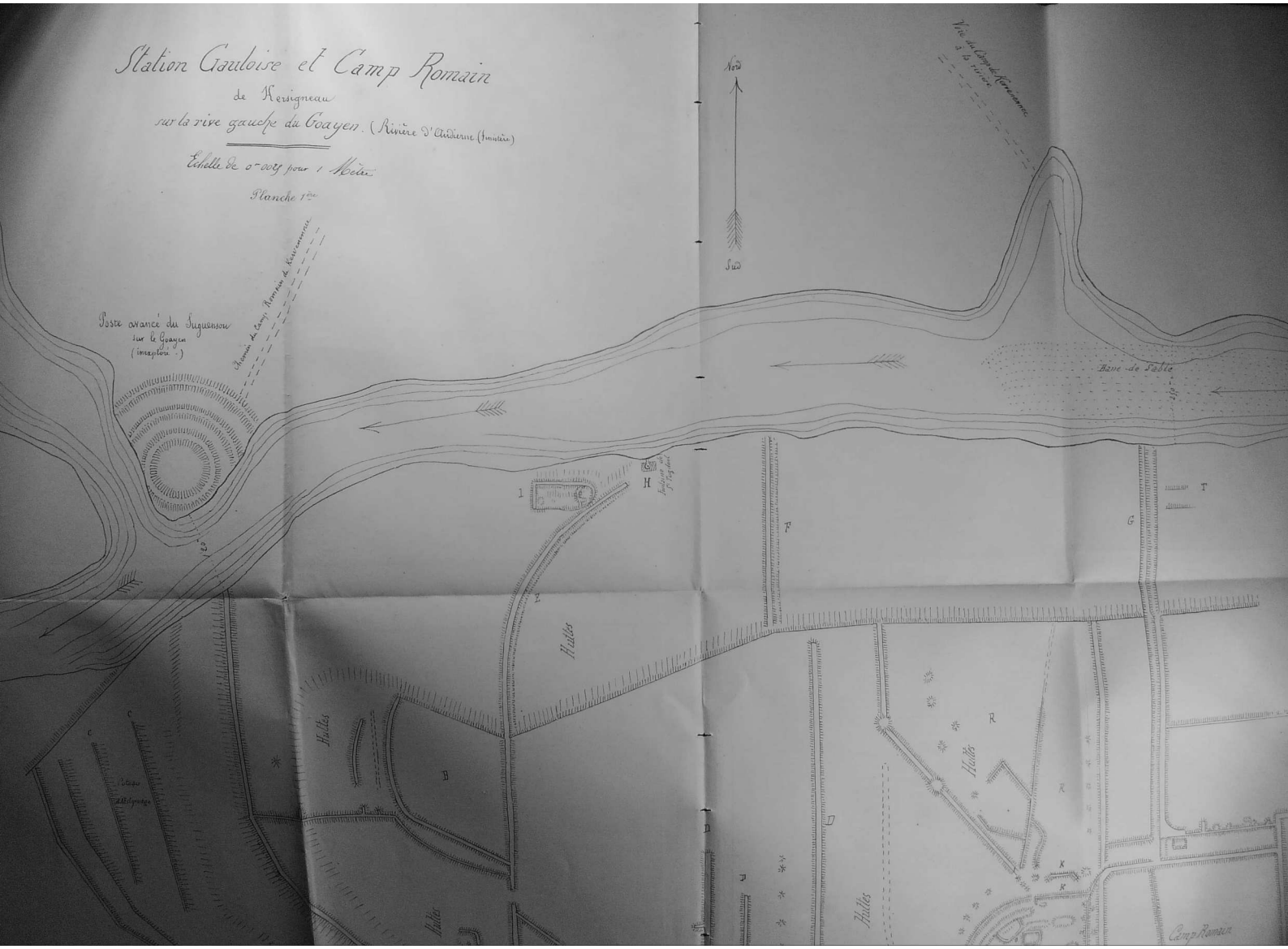
Coupe du Rempart (Fig. 4)



(Echelle 0<sup>m</sup> 10 pour 1<sup>m</sup>)

H. Le Boquet

*Station Galloise et Camp Romain*  
de Kerignou  
sur la rive gauche du Cozen. (Rivière d'Étiéhenne (France))  
Echelle de 0-000 pour 1 Mètre  
Planche 1<sup>re</sup>



Echelle de 0-1000 pour 1 Mètre

Planche 1<sup>re</sup>

Poste avancé du Ségouien  
sur le Goyen  
(incomplète)

Chemin de terre  
Rempart de terre

